



# INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS TOUSSAINT 2019

N° ENREGISTREMENT  
DU DOSSIER :

.....

Inscriptions au service comptabilité de la mairie (1 fiche d'inscription par enfant).

D'autres exemplaires sont disponibles en mairie ou sont téléchargeables sur le site de la ville : [www.wervicq-sud.com](http://www.wervicq-sud.com)

**Vous pouvez effectuer votre réservation sur le portail famille du lundi 16 septembre au dimanche 21 septembre (cf notice explicative « portail famille »). Dans ce cas, vous avez du lundi 23 septembre au vendredi 27 septembre dernier délai pour régler via CB sur le portail famille.**

NOM de l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Maternel 2-5 ans

Primaire 6-10 ans

Pré-ados 11-13 ans

Ados 14-17 ans

- Pour les inscriptions à la 1/2 journée, une journée (le vendredi 25/10 et le jeudi 31/10) vous sera comptée pour la sortie centre de la semaine. Le pique-nique devra être fourni par vos soins.

- Inscriptions à la semaine obligatoire

- Le paiement par prélèvement automatique est possible. Merci de vous rapprocher du service comptabilité de la mairie.

**Si vous optez pour le prélèvement automatique**, un seul déplacement en mairie sera nécessaire pour remplir la demande de prélèvement. Il vous suffira ensuite de renvoyer le formulaire d'inscription à la mairie au service concerné ou de faire votre réservation sur le portail famille.

**Pour les prochaines sessions, il ne sera plus nécessaire de vous déplacer.**

- Votre inscription sera effective à compter de la remise de ce document complété et votre règlement joint.

ACCUEILS DE LOISIRS	Maternel 1/2 journée	Maternel journée avec repas	Primaire 1/2 journée	Primaire journée avec repas	Pré-ados 1/2 journée	Pré-ados journée avec repas
Du 21/10 au 25/10						
Du 28/10 au 31/10						

GARDERIE	7h45 8h15	8h15 8h45	17h30 18h00	18h00 18h30
Lundi 21 octobre				
Mardi 22 octobre				
Mercredi 23 octobre				
Jeudi 24 octobre				
Vendredi 25 octobre				
Lundi 28 octobre				
Mardi 29 octobre				
Mercredi 30 octobre				
Jeudi 31 octobre				

**La perception aura lieu  
au service comptabilité de la mairie le :**

**Lundi 23 septembre  
de 13h30 à 17h00**

**Mercredi 25 septembre  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

**Vendredi 27 septembre  
de 8h30 à 12h00**



